

**LE CHASSEUR ET
LES JOUEURS.**

COMÉDIE.

VINGT TROISIÈME

PROVERBE.

CARMONTELLE, Louis Carrogis de (1717-1806)

1822

Texte établi par Paul FIEVRE mai 2019

Publié par Ernest et Paul Fièvre, Mai 2019

**LE CHASSEUR ET
LES JOUEURS.**

COMÉDIE.
VINGT TROISIÈME
PROVERBE.

de CARMONTELLE.

À PARIS, chez DELONGCHAMPS, LIBRAIRE RUE DE LA
FEUILLADE, n°2, près de la Place des Victoires.

1822.

PERSONNAGES

DURAND, chasseur.
CLERAC, officier d'infanterie, joueur.
SAINT-ROMAIN, officier d'infanterie, joueurs.
LA RENTRÉE, garde-chasse.

La scène est dans un bois taillis, proche d'une ville de guerre.

Nota : Extrait de PROVERBES DRAMATIQUES DE CARMONTELLE précédé de la vie de Carmontelle (...), chez DELONGCHAMPS libraire, Tome Premier, 1822. pp. 309-315

LE CHASSEUR ET LES JOUEURS

SCÈNE PREMIÈRE.

DURAND marchant tout doucement, le fusil prêt à tirer, parlant à son chien qui chasse dans le taillis.

Eh, Patineau, tout beau. - Attends-moi. - Veux-tu venir ici ? - Holà, là. - Eh bien ? La vilaine bête ! - Ah ! Voyons.

Il s'arrête et écoute.

Il faut qu'il n'y ait rien ici. - Où est allé... Patineau, Patineau ! Ah, je vais te tirer les oreilles. - Derrière. - Il n'y a point de sanglier ici : ils ne savent ce qu'ils disent. Eh, derrière donc. - Allons de l'autre côté ; je reviendrai toujours bien ici.

Il s'en va.

SCÈNE II.

Clerac, Saint-Romain.

CLERAC.

Saint-Romain, tu te moques quand tu prétends que je t'ai gagné hier soixante et treize louis. Sur mon honneur, je veux mourir, si j'en ai plus de quarante-sept.

SAINT-ROMAIN.

Que ce soit toi ou un autre, cela m'est égal ; je n'en ai pas moins perdu soixante et quinze ; et il est dur, quand on perd autant, de ne pouvoir pas avoir sa revanche. Le diable emporte le lieutenant de roi et tout l'état-major !

CLERAC.

Il semble que ces gens-là n'aient d'autre plaisir que de nous poursuivre. Ils découvrent toujours où nous nous rassemblons.

SAINT-ROMAIN.

Et dans quel moment encore ! Presque toujours quand la chance tourne.

CLERAC.

Pour cela, oui ; car j'allais avoir la main. Je suis presque sûr que j'aurais rattrapé tout ce que j'avais perdu.

SAINT-ROMAIN.

Viendraient-ils nous chercher hors de la ville, ici, par exemple ?

CLERAC.

Mais si l'on découvrait que nous y eussions joué, nous irions en prison.

SAINT-ROMAIN.

Eh bien, nous y jouerions à notre aise.

CLERAC.

C'est selon. Je sais bien qu'à Besançon, où j'ai été six mois en prison, le geôlier nous fournissait des cartes tant que nous voulions, la nuit surtout. Je n'ai jamais si bien passé mon temps.

SAINT-ROMAIN.

Ici ce ne serait pas de même, je t'en réponds.

CLERAC.

Cependant, si nous avons des cartes...

SAINT-ROMAIN.

J'en ai sur moi.

CLERAC.

Que risquons-nous ? Asseyons-nous là.

SAINT-ROMAIN.

Je le veux bien. Qui diable nous découvrira ?

CLERAC.

Ce bois-ci est très fourré.

SAINT-ROMAIN.

Il ne peut nous arriver que d'aller en prison, si on le découvre ; mais les officiers-majors ne viendront pas nous troubler du moins.

Ils s'asseyent.

CLERAC.

On n'est pas trop mal. Nous jouions quelquefois à l'armée bien plus mal à notre aise. Voyons, voyons tes cartes.

SAINT-ROMAIN.

Les voici.

CLERAC.

Mêlons.

Ils mêlent tous deux les cartes.

SAINT-ROMAIN.

Veux-tu voir à qui aura la main ?

CLERAC.

Sans doute.

Il tire.

Allons, c'est à toi.

SAINT-ROMAIN.

Combien joues-tu ?

CLERAC.

Un louis pour commencer.

Il coupe.

SAINT-ROMAIN, donnant.

Dix-neuf, figure, sept. Trente-six, c'est beau jeu.

CLERAC.

Oui, oui, beau jeu, trente-six.

SAINT-ROMAIN.

Cinq, quatre, dix, huit, dame. Je l'avais dit.

Jetant les cartes.

Allons, deux louis.

CLERAC.

Comme tu voudras. Coupe... Cinq, quatre, huit, sept, neuf, trente-trois. Roi, neuf, as ; quatre , six, deux. Trente deux.

SAINT-ROMAIN.

À moi.

Il mêle.

CLERAC.

Va trois louis.

Il coupe.

SAINT-ROMAIN, donne.

Trente-trois, trente-deux.

CLERAC.

Encore trente-trois.

SAINT-ROMAIN.

Trente-cinq, - trente-deux.

CLERAC.

Toujours trente-deux ! Quatre louis.

SAINT-ROMAIN.

Trente-deux. Te plains-tu des trente-deux ?

CLERAC.

Allons, voyons.

SAINT-ROMAIN.

Trente et un.

CLERAC.

Quatre louis.

SAINT-ROMAIN.

Trente-six, - trente-sept.

CLERAC.

J'entends quelqu'un. C'est quelque garde peut-être, qu'est ce que cela fait ?

Il mêle.

SCÈNE III.
Clerac, Saint-Romain, Durand.

SAINT-ROMAIN.

On approche.

CLERAC.

Il n'y a que faire de parler.

Ils continuent de jouer sans rien dire.

DURAND, le fusil prêt à tirer.

Patineau, derrière. - Il vient sûrement par ici. Avançons.
Tout beau. Il est là, tirons.

Il tire, et il blesse saint-Romain.

SAINT-ROMAIN.

Ah !

CLERAC.

As-tu été touché ?

SAINT-ROMAIN, tombant.

Oui, au bras.

DURAND.

C'est un homme. Fuyons.

Il s'en va.

SCÈNE IV.
Clérac, Saint-Romain, La Rentrée.

LA RENTRÉE, accourant.
Qui est-ce qui a tiré ici ?

CLERAC.
Nous n'en savons rien ; mais mon ami est blessé.

SAINT-ROMAIN.
Oui, j'ai peut-être le bras cassé.

CLERAC.
Aidez-moi à le relever.

LA RENTRÉE.
Je le veux bien.

Ils le relèvent.

CLERAC.
Soutenez-le un peu, que je ramasse tout cela.

Il ramasse l'argent et les cartes.

LA RENTRÉE.
Ne craignez rien.

SAINT-ROMAIN.
Je n'ai pas besoin qu'on me soutienne ; je marcherai bien.

CLERAC.
Cela ne fait rien ; il faut toujours qu'il vienne avec nous, de crainte d'accident.

LA RENTRÉE.
Je ne demande pas mieux.

CLERAC.
Allons-nous-en.

Ils aident Saint-Romain.

SAINT-ROMAIN, à la Rentrée.
Ne dites pas que vous nous avez trouvés ici à jouer.

LA RENTRÉE.

Non, non.

FIN

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].